Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_074-DE

Conseil Communautaire du 25 juin 2026 Délibération n°C_2026_074

L'an deux mille vingt six, le vingt cinq juin à 18 heures 00 le Conseil Communautaire légalement convoqué le 19 juin 2026, s'est réuni à siège OBC - Malestroit sous la présidence de Mme Gaëlle STRICOT

Séance publiée le : 19 juin 2026

Membres du Conseil Communautaire en exercice : 49

Etaient présents (36) :
STRICOT Gaëlle, COWET Vincent, GENOUEL Fabrice, HOURMAND Sylvie, MARCY Christelle, GUEGAN Rozenn, NAEL David, LE POGAM Marion, HERVE Muriel, FEUTELAIS Pierrick, MARTIN Dominique, DE CHABANNES Alain, GICQUEL Erwan, JEHANNIN Pascal, HOUSSIN Yvette, PIEL Mickaëlle, QUESNEL Maxime, RENIMEL Pascal, GUILLEMOT Sylvie, VAUCELLE Eric, GUILLERME Gwen, HANGOUET Françoise, ROUGIE Alexandre, BALAC Loïc, GOURMIL Nathalie, HOUEIX Marie-Claude, BELLEC Patrice, HURTEBIZE Didier, BONCHE Nancy, HERRY Marie-Hélène, BOULO Ludovic, BOUDART André, GOIRAND-COTAR Sylvie, LE GOUE Mickaël, GUYOT Tony, MONNIER Gaël

Absents ayant donné pouvoir (12) :
GUE Thierry donne procuration à HOUEIX Marie-Claude, JOSSE Pascal donne procuration à MARTIN Dominique, LORIOT Viviane donne procuration à GUILLEMOT Sylvie, TARLET Raphaël donne procuration à NAEL David, METAYER Cassandre donne procuration à COWET Vincent, RODRIGUEZ Paul donne procuration à PIEL Mickaëlle, FLAGEUL Marie donne procuration à GENOUEL Fabrice, GICQUELLO Bruno donne procuration à HANGOUET Françoise, GUIHARD Jean-François donne procuration à STRICOT Gaëlle, YHUEL Yann donne procuration à CRESP Emmanuelle, CHEDALEUX Sylvie donne procuration à LUCAS Aurélie, BRAUD Maurice donne procuration à BONCHE Nancy

Absents excusés (1) :
MICHEL Rémi

Secrétaire de séance : M. Alain DE CHABANNES

Objet : - Economie - Extension du Parc d'activités du Val Coric Ouest 3 (Guer) – Modification du permis d'aménager n°4

Madame la Vice-présidente informe le conseil communautaire que le parc d'activités du Val Coric Ouest (3ème tranche) fait l'objet d'un permis d'aménager référencé PA 056075 23 K0001 par arrêté du 15 novembre 2023 et de trois modificatifs à ce permis par arrêtés du 8 novembre 2024, du 23 juin 2025 et du 22 janvier 2026.

Madame la Vice-présidente propose d'apporter une nouvelle modification à ce permis permettant de rehausser la hauteur du merlon protégeant les riverains au Sud-Est du périmètre qui n'a pas été réalisé conformément au programme des travaux. La présente modification consiste ainsi à modifier le plan de composition en :

- élargissant la base du merlon de 3 mètres afin de permettre d'atteindre une hauteur de 2,5 mètres telle que prévue dans le programme des travaux,
- en déplaçant en conséquence la limite des surfaces cessibles des lots bordant ce merlon,

Le projet de modification du plan de composition est annexé à cette délibération.

Le conseil communautaire est invité à se prononcer sur :

- **LA VALIDATION de cette demande de modification du permis d'aménager référencé PA 056075 23 K0001 telle que décrite ci-dessus, concernant l'opération d'extension du parc d'activités du Val Coric Ouest à Guer ;**
- **LE FAIT D'AUTORISER la Présidente, ou son représentant, à signer tout document et prendre toute disposition nécessaire à l'exécution de cette affaire.**

Envoyé en préfecture le 01/07/2026
Reçu en préfecture le 01/07/2026
Publié le
ID : 056-200066785-20260701-C_2026_074-DE

Le Conseil Communautaire, adopte la proposition ci-dessus, après en avoir délibéré à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
La Présidente
Madame STRICOT Gaëlle

